

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10/02/2017

COMPOSITION DU CONSEIL : 10 membres

8 PRESENTS: Mme BENOIT Béatrice, MM BAUD Jean-Michel, DEBOIS Rémi, DEFASNE Sylvain, NICOD Jean-Luc, VALION Cyril, VALION Gérard et VOIRAND-VUILLEMIN Dominique.

ABSENTS EXCUSES : Mme VUILLEMIN Evelyne ayant donné procuration à M. Dominique VOIRAND – VUILLEMIN et M NICOD Jean-Pierre

SECRETAIRE DE SEANCE : M Jean-Michel BAUD

Monsieur le Maire rajoute en point 9 : SYDED

1° APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 22/12/2016

Approuvé à l'unanimité

2° LOTISSEMENT : PLATEAU ROUTIER

Le devis de 10 663.50 € HT de la société Lacoste est accepté, une demande de subvention pour aménagement de sécurité sera déposée avant fin mars.

3° AD@T

Le Département propose un partenariat informatique et juridique pour une cotisation annuelle de 317 €. Le conseil municipal accepte l'adhésion à l'unanimité.

4° CFD

Les propositions de délibération concernant le PLUI et le schéma de mutualisation sont acceptées, la commune délibèrera dans ce sens.

5° ONF

Travaux de dégagement : suite au devis proposé par l'ONF, un devis sera demandé à un privé

Destination des coupes 2017 : les résineux seront vendus bord de route sous contrat, 250 m³ de feuillus seront proposés aux habitants en 2017 (une deuxième vente du même volume sera proposée aux habitants en 2018)

6° CONTRAT DE RURALITE

La Communauté de communes Frasn-Dugeon est éligible à ce type de contrat, la commune de Bouverans s'est inscrite pour les travaux d'accessibilité (cimetière), transition énergétique (éclairage public) et cohésion sociale (mobiliers salles)

7° PROTECTION DES CAPTAGES

L'acquisition des terrains sur lesquels sont situées les sources Baudry et Martinet est en cours. Convention à signer entre Bonnevaux (porteur du projet) et Bouverans pour la suite de ce dossier. Le maire est autorisé à signer.

8° ANCIENNE ECOLE

Décision de mettre en place un règlement d'utilisation de cette salle, réflexion en cours.

9° SYDED

L'implantation proposée par ENEDIS, validée par le SYDED est acceptée par le conseil. Une remarque sera faite pour l'implantation des transformateurs. Une convention sera établie (commune/syded) pour obtention d'une subvention. Coût prévisionnel des travaux : 45 800 € TTC, participation de la commune 27 800 €

10° INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

10.1 Agent communal :

Fin du CCD de M Jonathan PINTE le 31/01/2017, contrat qui ne sera pas renouvelé. Des heures complémentaires lui seront payées pour régulariser la situation.

10.2 SMMAHD :

Le technicien du SMMAHD, Jean-Noël RESCH, fera une visite sur les lieux pour réhabilitation des zones humides près de la tourbière. Elle aura lieu le samedi 4 mars à 9 h 30 avec le conseil municipal.

10.3 Salle des fêtes :

Nettoyage de l'installation du chauffage afin d'améliorer ses performances, le devis proposé d'un montant de 1 461 € HT est accepté

10.4 Info eau :

Afin de voter les tarifs, les documents nécessaires à la réflexion des conseillers leur seront fournis prochainement

10.5 Budget 2017 :

Le maire demande aux conseillers de réfléchir aux éventuels travaux ou aménagements à réaliser selon les moyens budgétaires

10.6 Divers :

Une réflexion est engagée pour la régularisation de propriété du terrain de M JAVAUX

La séance est levée à 23 h 30

Le Maire